

Recherches sociographiques



Michel SÉNÉCAL, *L'espace médiatique. Les communications à l'épreuve de la démocratie*

Gilles Gauthier

Volume 38, numéro 1, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057111ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057111ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gauthier, G. (1997). Compte rendu de [Michel SÉNÉCAL, *L'espace médiatique. Les communications à l'épreuve de la démocratie*]. *Recherches sociographiques*, 38(1), 176–178. <https://doi.org/10.7202/057111ar>

Michel SÉNÉCAL, *L'espace médiatique. Les communications à l'épreuve de la démocratie*, Montréal, Liber, 1995, 255 p.

Cet ouvrage a le mérite de se présenter pour ce qu'il est, un « essai ». Le lecteur doit donc s'attendre à y trouver non pas la démonstration « scientifique » d'une thèse, ni même l'analyse rigoureuse d'une question, mais l'interprétation plus ou moins intuitive d'une situation et la défense d'un certain nombre de positions plus ou moins personnelles.

L'essentiel du texte, du chapitre 2 au chapitre 5, est consacré à la description historique du cadre politico-juridico-économique dans lequel a émergé et s'est développé le système canado-québécois de radiodiffusion. Le chapitre 1 porte sur les différentes notions qui ont trait aux relations entre médias et démocratie (« liberté d'expression », « liberté de presse », « liberté d'entreprise », « droit à l'information », « droit de savoir », « droit d'informer », « droit de s'informer », « doctrine de l'équité », « droit à la communication »). Quant au chapitre 6, le dernier, il aborde certaines « problématiques » de l'« association stratégique » entre les médias communautaires et l'État québécois. Le lecteur informé n'apprendra pas grand-chose, l'auteur ne faisant que reprendre des informations et des réflexions déjà abondamment publiées. On peut lui savoir gré d'en offrir une présentation systématique; une impression assez forte de *patchwork* se dégage néanmoins de la lecture de *L'espace médiatique*, qu'accentue l'usage presque abusif des citations: certaines pages consistent essentiellement en une série de passages d'autres livres ou articles.

Si l'ouvrage recèle quelque originalité, c'est dans son introduction qu'il faut la chercher. Sénécal y explique son intention en proposant ce qui peut être considéré comme une grille d'interprétation des rapports entre les « principaux grands acteurs sociaux » du monde médiatique, son projet étant précisément de les « saisir » et de les « évaluer ». Selon lui, chacun des « grands acteurs en question », l'État, le capital et les mouvements sociaux suit une « logique » propre, respectivement « marchande », « étatique » et « de réappropriation », à laquelle correspondent des « pôles » et des « processus d'argumentation et de légitimation » faits d'« idées », d'« intérêts » et de « projets »: un « pôle techno-économique et processus de marchandisation pour l'entreprise », un « pôle juridico-politique et processus d'institutionnalisation pour l'État » et un « pôle socioculturel et processus de socialisation pour les mouvements sociaux ». En examinant les rapports entre les trois acteurs sous l'angle des logiques, pôles et processus en présence, Sénécal prétend traiter le « problème [...] du rapport entre démocratie et communication, ou encore celui de l'appropriation et de la représentation sociale des médias ».

On peut faire deux observations sur ce cadre théorique. D'abord, il est étonnant de voir les mouvements sociaux considérés comme un « grand acteur » de la communication. L'auteur lui-même reconnaît que leur logique « se trouve paradoxalement marginalisée et, chaque fois, obligée de se réaffirmer ». C'est en quelque sorte le statut ontologique des mouvements sociaux qui fait ici problème: c'est moins dans la réalité que dans la représentation, dans le modèle abstrait de Sénécal qu'ils jouent un rôle important. Par ailleurs, ils ne sont pas définis avec précision. L'auteur identifie approximativement la logique de réappropriation « par exemple » à des « tentatives d'intervention des usagers dans la définition des politiques de radiodiffusion », à des « expériences de sensibilisation du public à une réception critique des médias », à des « pratiques concrètes [de] journaux, radios et télévisions communautaires » et à « d'autres tentatives progressistes circonscrites dans le domaine des médias traditionnels ».

ou des médias autonomes ». Sénécal ne prend pas la peine de préciser les dénnotations effectives de ces différentes expressions qu'il présuppose connues du lecteur. Finalement, les « mouvements sociaux » ne sont pas aussi bien identifiables et repérables que les deux autres « grands acteurs », ce qui rend encore plus malaisée leur reconnaissance.

La seconde remarque a trait à la grille d'interprétation qui n'est pas innocente. Sénécal ne cherche pas à analyser de façon neutre les rapports entre les logiques marchande, étatique et de réappropriation. Sa perspective est, au contraire, idéologiquement orientée. À son avis, ce sont manifestement les mouvements sociaux qui peuvent le plus et le mieux contribuer à « la démocratisation de l'espace médiatique ». Son point de vue est même tout à fait manichéen : il y a, d'un côté, les entreprises qui visent « au conditionnement, à la distribution et à la vente de l'information comme marchandise » (curieusement, Sénécal ne parle pas de profit) et l'État qui cherche « à produire du consentement, élargir ses bases d'appui, ajuster son hégémonie » (citation d'YVES DE LA HAYE) et, de l'autre côté, les mouvements sociaux « pour lesquels l'information et la communication sont avant tout des instruments de lutte ou de prise de conscience, de cohésion, d'identité ou d'affranchissement » (encore Yves de la Haye).

Le principal problème que pose la grille d'interprétation de Sénécal est qu'aucune démonstration ou argumentation n'est apportée à l'appui de sa thèse. Le caractère plus démocratique des mouvements sociaux, par comparaison aux entreprises et à l'État, est purement et simplement affirmé : il est posé comme une vérité allant de soi, une évidence qui n'a pas à s'appuyer quelque justification ou raisonnement. Il semble s'agir d'un objet de révélation à la véracité duquel on demande au lecteur d'adhérer sans autre forme de procès.

La grande insuffisance de *L'espace médiatique* réside dans le fait que le système canado-québécois de radiodiffusion, tel que présenté, ne constitue pas une illustration de la grille d'interprétation. Il n'y a pas de correspondance entre le cadre théorique et le cas étudié. Le système de radiodiffusion fait seulement l'objet d'une description historique. Si l'action des trois grands acteurs de l'espace médiatique canadien et québécois, soit les entreprises, l'État et les mouvements sociaux, y est effectivement prise en compte, leurs rapports ne sont pas saisis et évalués. La « logique » ainsi que le « pôle » et le « processus d'argumentation et de légitimation » propres à chacun des grands acteurs ne sont pas non plus caractérisés ni vraiment analysés ; tout au plus font-ils l'objet de quelques observations suggestives. En outre, l'exemple canado-québécois ne sert pas à examiner le rapport entre démocratie et communication, comme Sénécal l'annonçait. Bref, la grille d'interprétation ne permet pas de mieux analyser la situation médiatique canado-québécoise.

Une dernière série de remarques s'imposent au sujet du titre et du sous-titre de l'ouvrage. D'abord, rien n'indique qu'il s'agit d'une réflexion sur un système de radiodiffusion bien localisé : c'est en parcourant le livre ou en consultant la table des matières que le lecteur découvre que son objet est l'espace médiatique canado-québécois. Par ailleurs, l'emploi dans le titre du terme « espace » est superfétatoire dans la mesure où il ne correspond à aucun contenu conceptuel. On devine bien que l'auteur veut faire écho à l'expression « espace public » (elle-même aujourd'hui tout à fait galvaudée) mais, ce faisant, il n'ajoute rien à son propos. L'« espace » médiatique n'a ici qu'un sens métaphorique : il est synonyme de « système ». (Soit dit en passant, une analyse plus poussée pourrait montrer qu'un grand nombre de termes concepts sous la plume de Sénécal ont un sens métaphorique flou.) D'autre part, l'ouvrage ne porte pas, comme son titre et son sous-titre le donnent à penser, sur l'ensemble de « l'espace »

médiatique canado-qubécois ou de son système de « communications », mais seulement sur son système de radiodiffusion. Enfin, de la manière dont est formulé le sous-titre, « Les communications à l'épreuve de la démocratie », le lecteur s'attend à découvrir comment « la démocratie » permet d'évaluer « les communications ». Or, « la démocratie » est un concept fantôme ; sans du tout la définir ni la caractériser, l'auteur semble présumer que tous ses lecteurs en ont une représentation semblable. Les chances sont très fortes que ce ne soit pas le cas.

Gilles GAUTHIER

*Département d'information et de communication,
Université Laval.*

Union des écrivaines et écrivains québécois, *Développement et rayonnement de la littérature québécoise : un défi pour l'an 2000*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1994, 442 p.

L'ouvrage fait le point sur cinq thèmes relatifs au monde des lettres et du livre, thèmes d'inégale importance si l'on en juge uniquement par le nombre de pages accordé à chacun : 120 et 110 respectivement pour « Avenir de la lecture » et « Spécificité de la littérature québécoise » contre 70 pour « Médiatisation et circulation de la littérature québécoise » et une vingtaine chacun pour « Industrie et économie du livre » et « Mutation de l'écrivain ». Les articles et interventions sont eux aussi inégaux, couvrant de 1 à 25 pages. Les contenus et « manières » varient autant. Le lecteur a droit à un peu de tout servi à toutes les sauces, du cri du cœur au témoignage en passant par l'article de fond. Tout n'est malheureusement pas d'égale valeur. Les « Interrogations sur la réalité de l'autonomie littéraire au Québec » de Marie-Andrée BEAUDET, professeure à l'Université Laval, sont un exemple heureux d'un article de fond dont le caractère « spécialisé » n'ôte rien au plaisir de la lecture. Son étude esquisse, en quelques pages, l'histoire des rapports troubles entre la langue et la littérature au Québec. Les articles de Laurent MAILHOT et de Robert SOULIÈRES, parmi d'autres, comptent au nombre des réflexions de qualité. Côté témoignages et cris du cœur, j'avouerai que les choses ont tendance à se gâter, comme le montre l'ouverture de la communication de Louis CARON :

La littérature est à la base de tout, de la démocratie comme du fonctionnement social normal. Cela fut vrai de tout temps, ce l'est encore. (P. 205.)

Précisons, ce qui n'excuse rien ni personne, que le texte de certains articles « est un résumé qui traduit l'essentiel des propos tenus par le participant invité » (p. 443), résumé dû à la plume de Jean-Pierre GUAY.

Bref, on a droit, au fil de quelque 400 pages, à des lieux communs et à des vues originales. Mais indépendamment de la variété des sujets traités, qui vont des rapports entre l'écrivain, le livre et les médias électroniques à l'enseignement de la littérature, et aussi de la qualité des textes réunis, deux faits surtout retiennent l'attention : l'un s'inscrit au centre même de la problématique générale du livre, telle que le titre la pose ; l'autre, davantage périphérique, si je puis dire, concerne le rôle et l'image de l'écrivain dans la société.